

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
24/01/2023

Dossier complet le :
02/03/2023

N° d'enregistrement :
F01123P0051

1. Intitulé du projet

Création d'un parking paysager (71 places de stationnement) destiné à desservir la future Maison de Santé Pluridisciplinaire, les deux écoles et les installations sportives.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune d'US

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BOURGIN Jhony, Maire

RCS / SIRET

2 1 9 5 0 6 2 5 0 0 0 0 1 4

Forme juridique

collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 a)	Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains "Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus."

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Création d'un parking public paysager de 71 places de stationnement.
- Création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de 710 m² de plancher en plain-pied et d'une hauteur maximum de 5,40 m à l'acrotère.

4.2 Objectifs du projet

Permettre le déploiement de services de santé avec l'implantation d'une future Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Le projet de parking paysager attenant à la maison de santé, aux deux écoles et aux installations sportives offrira des aires de stationnement qui desserviront l'ensemble de ces services publics. La création du parvis piéton permettra de sécuriser les accès entre les deux écoles et la cantine scolaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Voir notice " Parking paysager".
- Voir notice et document graphique "Maison de Santé Pluriprofessionnelle"

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Voir notices.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- PARKING PAYSAGER : le projet sera soumis à l'autorisation d'un permis d'aménager.
- MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE : le projet est soumis à l'obtention d'un permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Parking paysager : la superficie du terrain à aménager est de 4 230 m ² .	
- Maison de Santé Pluriprofessionnelle : 710 m ² de surface de plancher de plain-pied.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Entre le n°29 et le n°31 de la
rue de Dampont - 95450 US

Coordonnées géographiques¹

Long. 1° 57' 48" E Lat. 49° 6' 20" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 1° 57' 52" E Lat. 49° 6' 21" N

Point d'arrivée :

Long. 1° 57' 49" E Lat. 49° 06' 18"

Communes traversées :

(Coordonnées géographiques plus précises : Long 1° 57' 48,91" E Lat 49° 6' 20,35" N

Point de départ : Long 1° 57' 52,79" E Lat 49° 6' 21,65" N

Point d'arrivée : Long 1° 57' 49,57" E Lat 49° 6' 18,57" N)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional du Vexin français
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Protection abords de monuments historiques : - Château et parc de Dampont ; - Eglise Notre- Dame ; - Parc naturel du Vexin français
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Protection abords de monuments historiques : - Château et parc de Dampont ; - Eglise Notre- Dame ; - Parc naturel du Vexin français

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier de demande de permis d'aménager (PA n° 95625 22 B0003).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

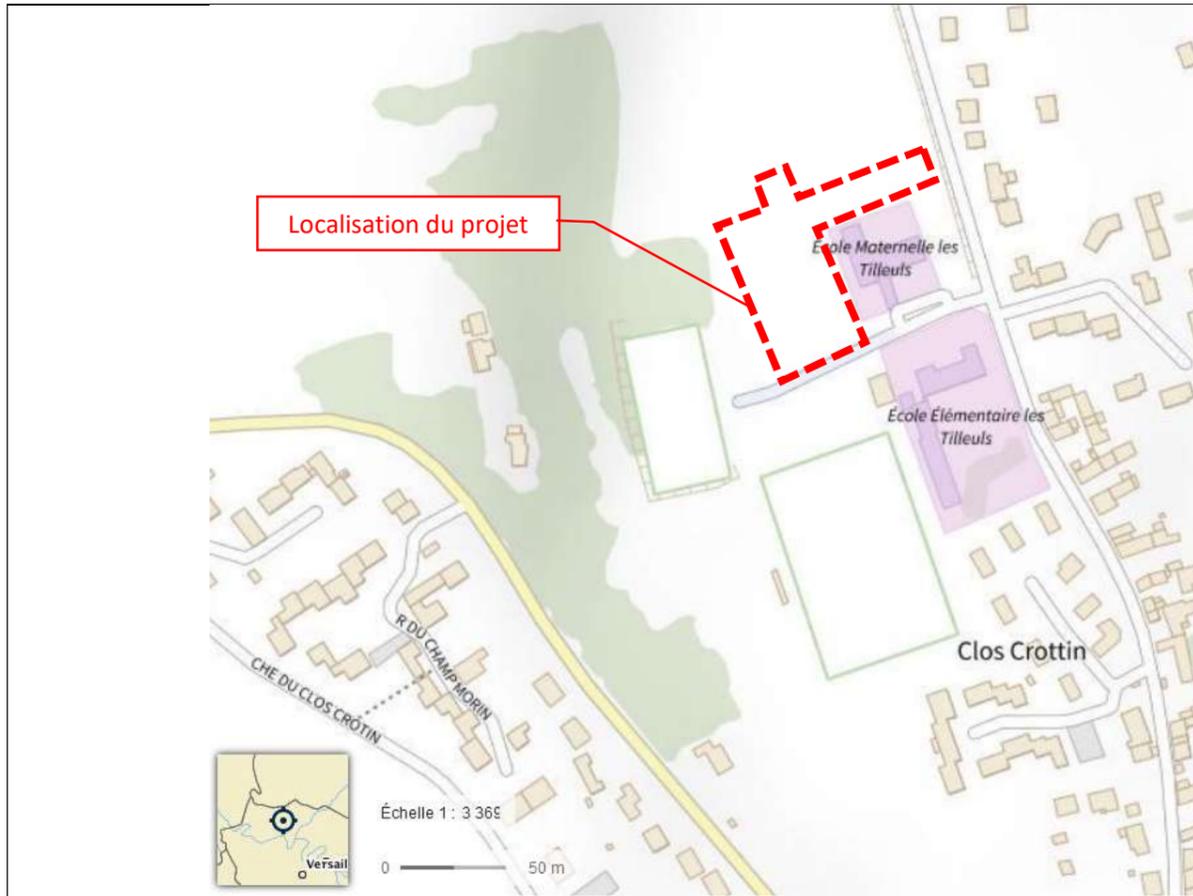
US

le, 24/01/2023

Signature

Le Maire,
Jhony BOURGIN

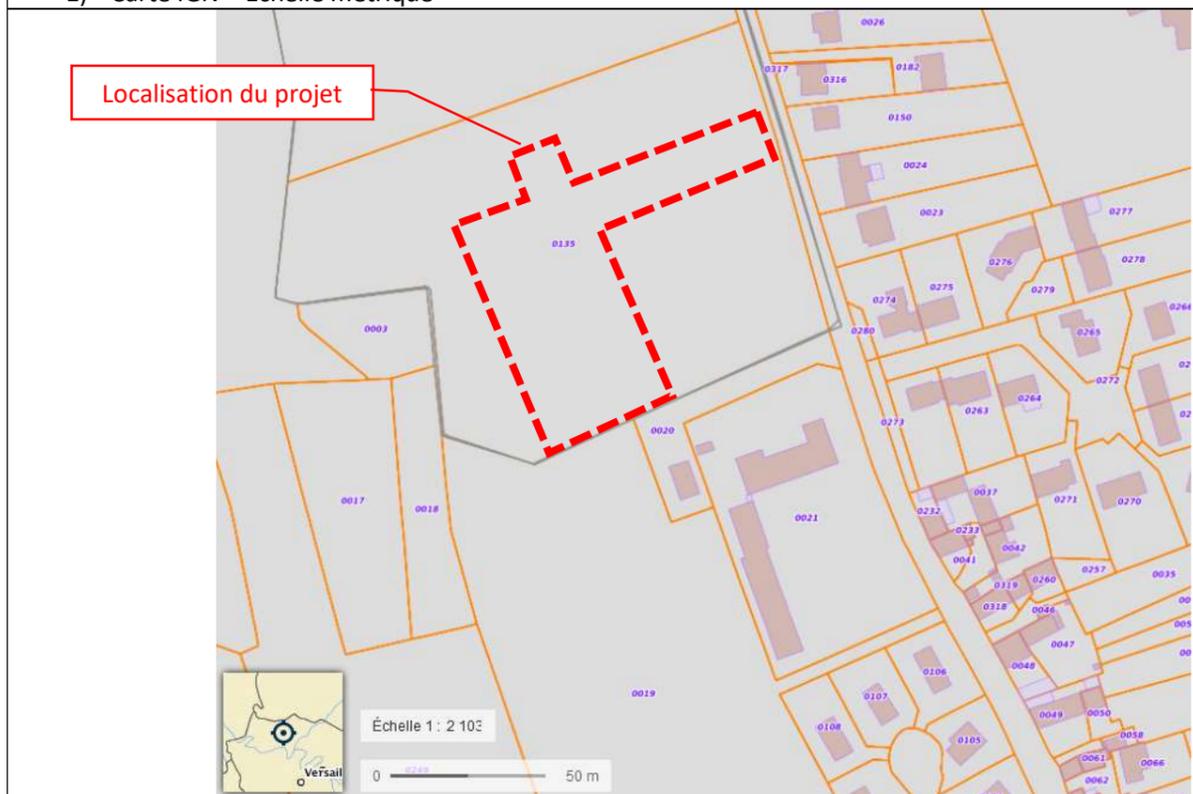




1) Carte IGN – Echelle métrique



2) Photographie aérienne – Echelle métrique



3) Cadastre – Echelle métrique

Référence cadastrale : 000 AD 135

Contenance cadastrale : 4230 m²

Adresse : Rue de Dampont (« La pièce du chemin de DAMP »)
95450 US



Plan de localisation des photographies



Photo 1 : Vue proche du sud ouest



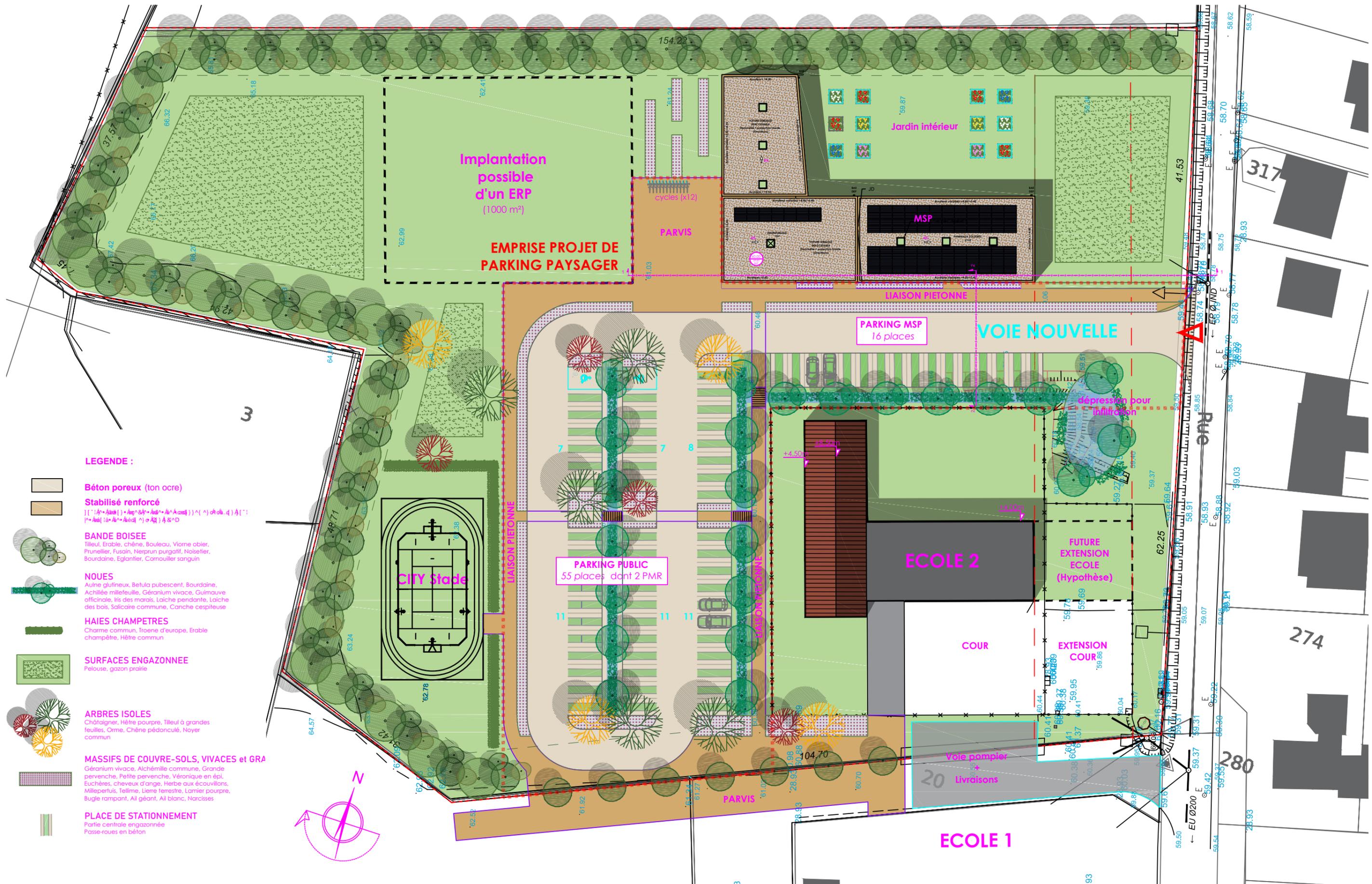
Photo 2 : Vue proche de l'est vers la future voie d'accès et la MSP



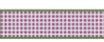
Plan de localisation des photographies

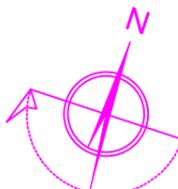


Photo 3 : Vue éloignée du nord est à partir de la rue Dampont



LEGENDE :

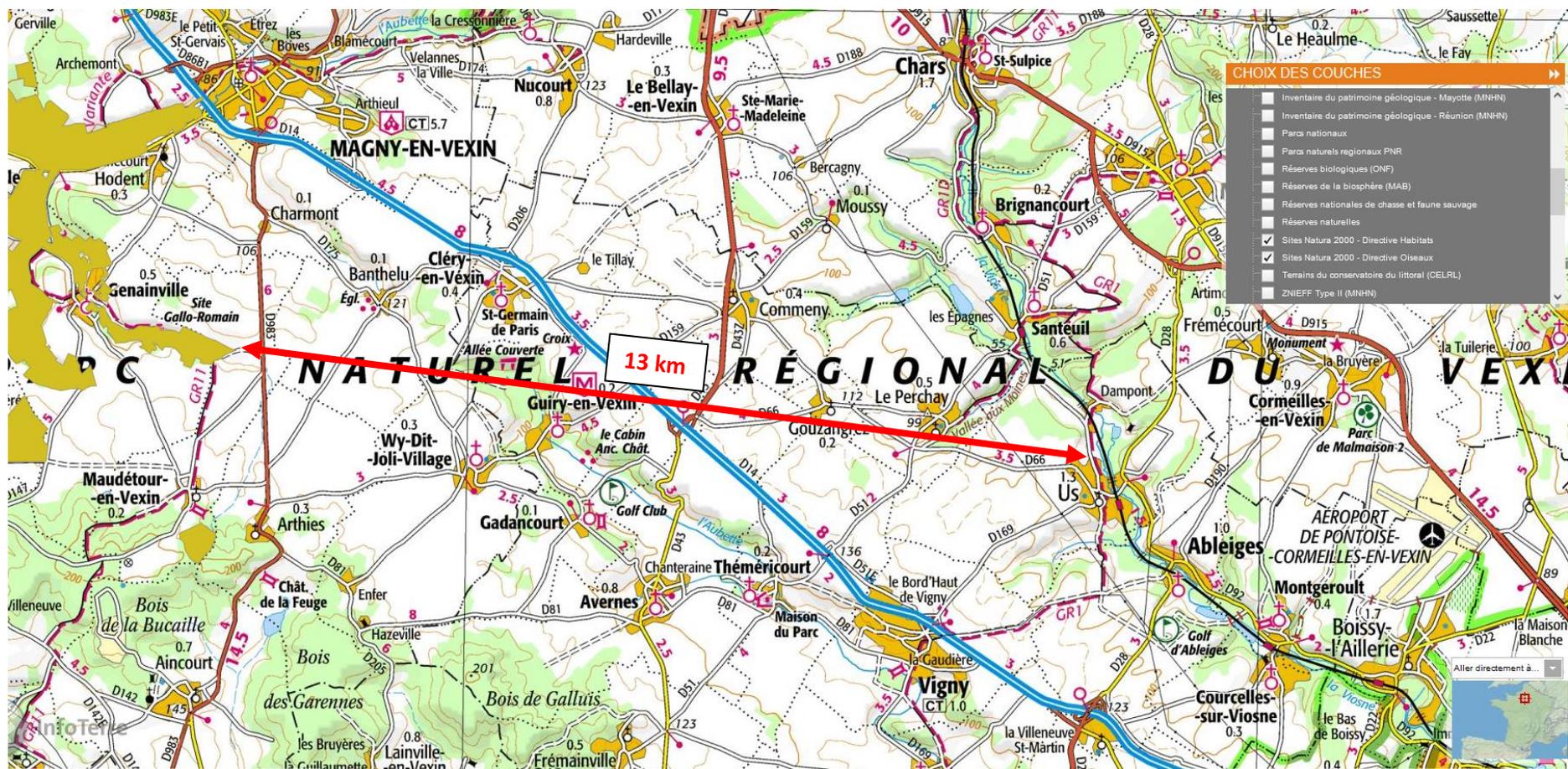
-  **Béton poreux (ton ocre)**
-  **Stabilisé renforcé**
[Symbol description]
-  **BANDE BOISEE**
Tilleul, Erable, chêne, Bouleau, Viorne obier, Prunellier, Fusain, Nerprun purgatif, Noisetier, Bourdaine, Eglantier, Cornouiller sanguin
-  **NOUES**
Aulne glutineux, Betula pubescent, Bourdaine, Achillée millefeuille, Géranium vivace, Guimauve officinale, Iris des marais, Laiche pendante, Laiche des bois, Salicaire commune, Canche cespiteuse
-  **HAIES CHAMPETRES**
Charme commun, Troène d'Europe, Erable champêtre, Hêtre commun
-  **SURFACES ENGAGONNEE**
Pelouse, gazon prairie
-  **ARBRES ISOLEES**
Châtaigner, Hêtre pourpre, Tilleul à grandes feuilles, Orme, Chêne pédonculé, Noyer commun
-  **MASSIFS DE COUVRE-SOLS, VIVACES et GRA**
Géranium vivace, Alchémille commune, Grande pervenche, Petite pervenche, Véronique en épi, Euphraise, cheveux d'ange, Herbe aux écouvillons, Millepertuis, Telleme, Lierre terrestre, Lamier pourpre, Bugle rampant, Ail géant, Ail blanc, Narcisses
-  **PLACE DE STATIONNEMENT**
Partie centrale engazonnée
Passe-roues en béton



Plan des abords



Carte – site Natura 2000 le plus proche



Références du dossier :

Commune : US (95450)

Nature de l'opération : Création d'un parking paysager

Adresse de la construction : Rue Dampont à US (95450)

Demandeur : MAIRIE

[1] L'état initial du terrain et de ses abords :

La parcelle initiale est une étendue herbeuse sans constructions ni plantations encadrée d'un côté par une zone agricole, de l'autre par des constructions publiques (école maternelle, école élémentaire, terrain de football) et bordée d'un côté par l'orée d'un petit bois situé en contre-haut et la rue de Dampont situé en contrebas. Le terrain présente une pente progressive d'environ 5% en moyenne qui s'élève davantage en fond de parcelle.

Cette parcelle de plus d'un hectare fait l'objet d'un plan d'aménagement général et propose un découpage en 3 zones spécifiques:

- le terrain de la MSP
- une réserve foncière pour un futur ERP
- un parking paysager de 55 places communs à tous les services
- un city stade.

Ce projet d'aménagement vise à :

- sécuriser les accès entre l'école maternelle, l'école élémentaire et la cantine scolaire par un parvis piéton qui aura également pour fonction une voie pompier
- organiser l'implantation d'une maison de santé, d'un futur ERP, en lien avec les deux écoles existantes.
- offrir des aires de stationnement et un dépose minute pour l'ensemble de ces services publics (objet du présent dossier).

Le projet de création du parking paysager, objet du présent dossier, s'implante donc sur une partie de cette parcelle, il s'agit de l'unité foncière 000 AD 135 de 4230 m² en zone UB du PLU.

L'accès au terrain s'effectuera par la voie nouvelle créée à l'occasion du plan d'aménagement.

Le contexte urbain se compose de maisons individuelles isolées ou mitoyennes en Rez-de-chaussée et R+ combles avec toiture double pentes en tuiles de terre cuite ton brun et façades enduite ton pierre ou moellon local.

[2] Nature du projet et insertion dans son environnement

> A. Aménagement du terrain

La présente demande de permis d'aménager concerne la création d'une voie nouvelle pour l'accès à un parking paysager et drainant de 55 places pour le public (dont 2 PMR) et 16 places pour la MSP et les praticiens.

> B. Principes généraux

Le projet joue de la diversité de milieux : bandes boisées, arbres d'alignement, bosquets et boqueteaux, arbres isolés, prairies ouvertes, sous-bois, noues paysagères, etc.

Cette stratégie végétale permet d'inscrire le programme dans son environnement et de qualifier l'entrée de commune.

Le projet prévoit la requalification de la voie de desserte actuelle en parvis pour l'école. Elle autorisera les seuls accès pompiers et secours, ainsi que le ravitaillement (livraisons) de la cantine.

La création d'une nouvelle voie carrossable en double sens, permet de raccorder le programme sur la rue de DAMPONT. Elle permet également l'implantation d'aires de stationnement perméables, communes à l'ensemble des équipements du secteur (école, MSP, futur ERP, stade, etc.).

Les revêtements de sol proposés témoignent d'une volonté de valoriser les mobilités douces, ainsi que de garantir la perméabilité des espaces, notamment des aires de stationnement. Par leurs teintes claires, ils contribuent à la lutte contre les îlots de chaleur.

> C. Circulations

Afin d'éviter le registre routier et de valoriser les mobilités douces, les chaussées, ainsi que la bande de manœuvre des aires de stationnement seront en revêtement béton (finition et teinte à définir) ou en enrobé sablé.

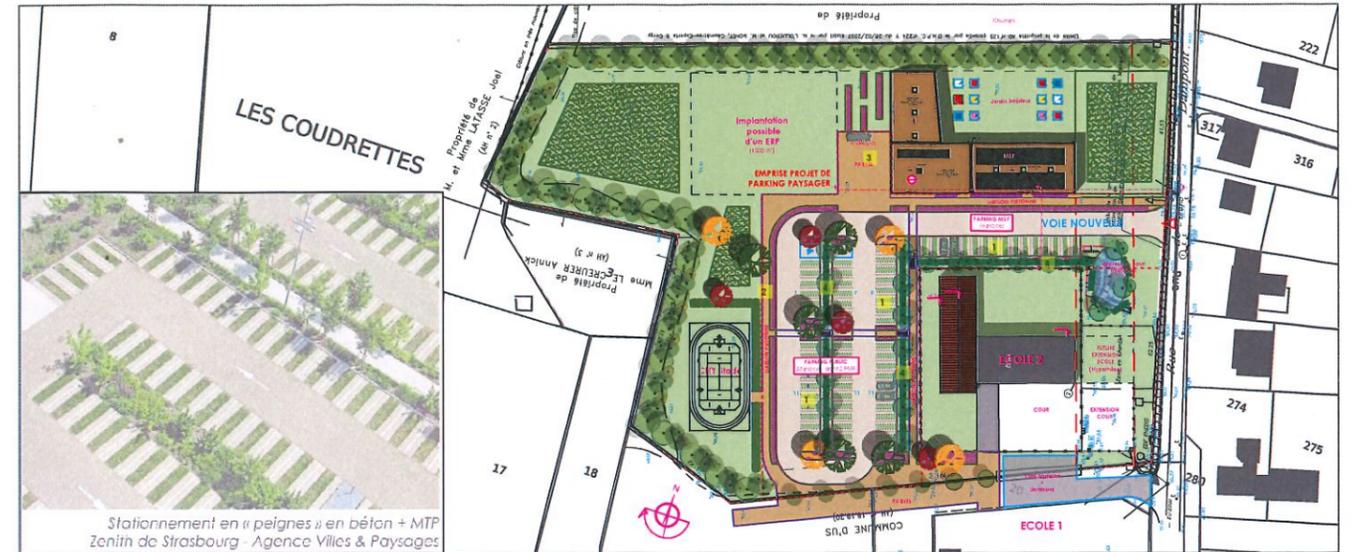
Les aires de stationnement, organisées autour d'une voie à double sens, seront perméables suivant les matérialités suivantes (1) :

- béton poreux pour les passe-roues et mélange terre-pierres (MTP) engazonné pour les bandes centrales;
- béton poreux pour les places PMR

Les liaisons douces sont privilégiées et mises en avant par un ensemble de revêtements spécifiques :

- Stabilisé renforcé pour les liaisons avec les aires de stationnement (2),
- Béton pour les abords de bâtiments (3),

le tout dans des teintes claires (ocres).



> D. Assainissement paysager et réseaux

Un ensemble de noues paysagères contribue à la gestion des EP à la parcelle et apporte une diversité de milieux, en plus d'une démarcation entre les piétons et espaces circulés. Arborées sur leurs pourtours, elles apportent une ombre appréciable en période estivale. Ainsi, combinée aux revêtements clairs, elles participent à la lutte contre les îlots de chaleur (4).

Les cheminements piétons seront accompagnés d'un éclairage adapté type LED; Une coupure nocturne sera réalisée pour ne pas perturber la faune et la flore.

Le génie civil sera déployé pour permettre l'installation d'infrastructures de recharge de véhicules électriques.

> E. Stratégie végétale

Les plantations seront constituées d'essences locales, notamment pour les arbres et arbustes. Elles seront adaptées au contexte du projet (nature du sol, climat, usages et fonctions, constructions, circulations, etc.).

Dans un souci de qualité de l'air et de bien-être, les essences allergisantes (bouleaux, notamment) seront proscrites à proximité immédiate des équipements.

La périphérie nord du projet accueille une bande boisée. Elle complète et accompagne la démarche de végétalisation initiée (haie récemment plantée) et joue le rôle de corridor écologique (Trame Verte) en rejoignant le boisement à l'est du terrain.

Un ensemble de pelouses et prairies ouvertes invite à la pause et à la pratique du sport.

Les noues paysagères sont agrémentées d'arbrisseaux et arbustes adaptés aux milieux frais. Outre sa contribution à la gestion des EP, cette végétation apporte une ombre appréciable en période estivale.

Des arbres isolés ponctuent l'espace et invitent à la pause à l'ombre en période estivale.

Des alignements d'arbres soulignent la nouvelle voie et apportent du rythme à la déambulation, ainsi que de l'ombre sur la façade sud de la Future Maison de Santé et le piétonnier en période estivale. Un second alignement, dans la même logique d'implantation, est planté en façade d'école.

Le parvis se décline en une partie minérale et une seconde végétale, agrémentée de bandes de vivaces, graminées et couvre-sols (entretien limité).

Une haie taillée d'essences champêtres en périphérie du city-stade met l'utilisateur à distance des circulations.

PC



Commune de US (95450)

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE

Maître d'ouvrage:

MAIRIE DE US

Rue Neuve

US (95450)

tel : 01.34.66.01.16



Architecte

SITES & ARCHITECTURES

2 rue Willy Brandt

62000 ARRAS

tél: 03 21 15 79 81

e-mail: atelier@sitesetarchitectures.com



Sites & Architectures

Dossier de demande de permis de construire

Cerfa 13409*10
 PC1 Plan de situation
 PC2a/b/c Plan de masse (vue étendue et rapprochée)
 PC3 Plan en coupe
 PC4 Notice
 PC5 Plan des façades
 PC6 Document graphique
 PC7/8 Photographies

PC10-1 Notice complémentaire
 PC16-1 Attestation thermique
 PC33 Redevance Bureaux

PC39 Dossier spécifique accessibilité
 PC40 Dossier spécifique sécurité

Dossier spécifique accessibilité (PC39)

n°1 Cerfa 13824*04
 n°2 PC1 Plan de situation
 n°7 PC2 Plan de masse (vue étendue et rapprochée)
 n°8 Plan
 n°10 Notice accessibilité

Dossier spécifique sécurité (PC40)

n°1 Cerfa 13824*04
 n°2 PC1 Plan de situation
 n°3 Notice sécurité
 n°4 PC2 Plan de masse (vue étendue et rapprochée)
 n°5 Plan et PC3 Coupe

S&A Sites & Architectures
 2 Rue Willy Brandt | 62000 ARRAS
 T : 03 21 15 79 81
 MAIL : atelier@sitesetarchitectures.com
 SIRET : 512 091 649 00075

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

INDICE

B = ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE PIECE

10/02/2023

FAI/ESQ

AVP

PC

PRO/DCE

DET

DOE

Références du dossier :

Commune : US (95450)

Nature de l'opération : Construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Adresse de la construction : Rue Dampont à US (95450)

Demandeur : MAIRIE

[1] L'état initial du terrain et de ses abords :

La parcelle initiale est une étendue herbeuse sans constructions ni plantations encadrée d'un côté par une zone agricole, de l'autre par des constructions publiques (école maternelle, école élémentaire, terrain de football) et bordée d'un côté par l'orée d'un petit bois situé en contre-haut et la rue de Dampont située en contrebas. Le terrain présente une pente progressive d'environ 5% en moyenne qui s'élève davantage en fond de parcelle.

Cette parcelle de plus d'un hectare fait l'objet d'un plan d'aménagement général et propose un découpage en 3 zones spécifiques:

- le terrain de la MSP
- une réserve foncière pour un futur ERP
- un parking de 55 places communs à tous les services et un emplacement réservé pour un city stade.

Ce projet d'aménagement vise à :

- sécuriser les accès entre l'école maternelle, l'école élémentaire et la cantine scolaire par un parvis piéton qui aura également pour fonction une voie pompier
- organiser l'implantation d'une maison de santé (objet du présent dossier), d'un futur ERP, d'un city stade en lien avec les deux écoles existantes.
- offrir des aires de stationnement et un dépose minute pour l'ensemble de ces services publics.

L'unité foncière est la parcelle 000 AD 135 de 15 101 m² classée en zone Ub du PLU, et l'objet du présent dossier est la construction de la MSP sur une partie de cette parcelle.

L'accès au terrain s'effectuera par la voie nouvelle créée à l'occasion du plan d'aménagement.

Le contexte urbain se compose de maisons individuelles isolées ou mitoyennes en Rez-de-chaussée et R+ combles avec toiture double pentes en tuiles de terre cuite ton brun et façades enduite ton pierre ou moellon local.

[2] Nature du projet et insertion dans son environnement

> A. Aménagement du terrain

La présente demande de permis de construire concerne la construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) accueillant 2 médecins généralistes, un(e) interne, un(e) diététicien(ne), un(e) infirmier(ère), un (des) kinésithérapeute(s), un(e) ostéopathe, un(e) psychologue, un(e) podologue, deux psychomotriciens(nes), un(e) sage-femme et 2 cabinets nomades.

Ces professionnels bénéficieront de salles d'attentes, de sanitaires, d'une salle de formation autres locaux techniques mis en commun conformes à la réglementation sur l'accessibilité.

Les places de stationnement réservées aux praticiens seront localisées le long de la voie nouvelle conformément au plan d'aménagement. Les stationnement cycles sont prévus sur la future place.

>B. Implantation, organisation, composition et volumétrie

La construction s'implante en limite sud sur voie nouvelle et en limite sur le parvis, créés à l'occasion du plan d'aménagement global. Elle s'implante également en recul par rapport à la rue de Dampont existante et en retrait de la limite nord sur zone agricole.

Cette implantation, associée à la forme en "L" de l'équipement ouvert sur son angle, permet de déplacer le centre de gravité de l'aménagement vers le centre de la parcelle et préserve ainsi la rue de Dampont de la circulation que le nouvel aménagement va générer. En effet la rue de Dampont est moins propice à la convergence des futurs allers et venus entre la nouvelle maison de santé, le futur ERP et le dépose minute des

écoles maternelles et élémentaires. Décaler le centre de gravité entre le parking et le parvis entre la MSP et le futur ERP permet de donc de recréer une centralité en coeur d'îlot pour préservé la tranquillité des riverains. Au sein de la maison de santé, les cabinets médicaux s'implantent de part et d'autre de deux circulations centrales formant un "L" dont l'accès principal est situé à l'angle. Les façades seront recouvertes d'un enduit minéral ton pierre disposé en lits de différentes granulométries, les acrotères seront couronnés par une couverture en zinc naturel et l'étanchéité sera protégée par des gravillons. Une toiture double pente surmontera l'angle pour signaler l'entrée et faire écho à l'école et aux constructions environnantes. Les minéraux qui composeront l'ensemble de ces éléments seront issus de la même carrière locale.

>C. Matériaux

Pour les façades:

- Enduit minéral multicouche ton pierre mis en oeuvre en plusieurs lits d'aspect différents soit en trames horizontales.
- Bardage zinc à joints debouts de type Pigmento brun ou rouge de chez VMZINC au choix de l'ABF.

Pour les menuiseries :

- Métallique (Aluminium) ton rouge-brun, RAL au choix de l'ABF.
- Ensemble menuisé métallique ton rouge cuivré, RAL au choix de l'ABF.

Pour la couverture:

- Etanchéité avec protection lourde de type gravillons issus de la même carrière que les pierres massive d'acrotère.
- Couverture en zinc à joints debouts de ton Pigmento de chez VMZINC au choix de l'ABF idem bardage.
- Couronnement des acrotères par une couverture en zinc naturel
- 110 Panneaux solaires photovoltaïques disposés à plat, non visibles depuis l'espace public, qui couvriront 100 % des besoins en éclairage

Autres (grilles de clôture):

2 types de clôtures seront utilisées: un grillage galvanisé 50mmx50mm fixé sur poteaux bois naturel pour le linéaire sur voie nouvelle et sur rue de Dampont et une grille barreaudée teinte gris-beige entre la construction et la parcelle agricole côté parvis.

>D. Traitement des espaces libres

Les espaces libres se composeront :

- de surfaces engazonnées
- de surfaces plantées (bande boisée et carrés cultivés)
- de surfaces de piétonnier en pavage béton

>E. Les accès

Les accès à l'équipement ne se font que par voie piétonne puisque les aires de stationnement ne sont pas localisées sur la parcelle. Un accès privatif réservé aux praticiens est proposé via un portillon métallique côté clôture sur voie nouvelle.

>F. Gestion des réseaux

Assainissement:

Les eaux pluviales de toiture et de ruissellement seront récoltées par des regards situés en pied de bâtiment puis infiltrées à la parcelle via un bassin d'infiltration dimensionné suivant la perméabilité des sols. Les eaux usées et eaux vannes seront rejetées au réseau de la rue de Dampont via des regards prévus à cet effet.

Réseaux:

Les réseaux EDF/GDF/Telecom/AEP seront raccordés aux réseaux existants de la rue de Dampont via des coffrets à créer en limite du domaine public .

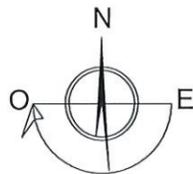


	CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE	Maire d'ouvrage: MAIRIE DE US Rue Neuve US (95450) tel : 01.34.66.01.16	Architecte SITES & ARCHITECTURES 2 rue Willy Brandt 62000 ARRAS tél: 03 21 15 79 81 e-mail: atelier@sitesetarchitectures.com	Assistance Maire d'Ouvrage: ATELIER 223 34 Rue de Montreuil ABBECOURT (60430) tél: 06.21.77.88.25 e-mail: elude.atelier223@gmail.com	INDICE B (ANNULE ET REPLACE LA PRECEDENTE PIECE)	10/02/2023	PC
	PC04_NOTICE					1/200	



LOCALISATION DE LA PARCELLE

ECOLE EXISTANTE



Plan de localisation des prises de vue - échelle graphique

S&A Sites & Architectures

2 Rue Willy Brandt | 62000 ARRAS
 T : 03 21 15 79 81
 MAIL : atelier@sitesetarchitectures.com
 SIRET : 512 891 649 00075



PC07 - Vue depuis la rue de Dampont



PC08 - Vue lointaine



PC07 - Vue sur angle Sud Ouest du bâtiment



PC07 - Vue panoramique du site